

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
11/02/2014

Dossier complet le
19/02/2014

N° d'enregistrement
F-022-14-C-0013

1. Intitulé du projet

Ouvrage de franchissement de l'Authie - "Pont à Cailloux"

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Claude Buisine

RCS / SIRET

2 5 8 0 0 1 9 2 4 0 0 0 2 0

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7°a	Pont d'une longueur de 60 mètres

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- Réalisation d'un ouvrage de franchissement du fleuve "Authie" entre les communes de Quend (80) et Conchil-le-Temple (62) à destination des usagers des modes de déplacement "doux" (cyclistes, piétons, cavaliers...), formée d'une passerelle d'environ 60 mètres sur deux culées et sans pile intermédiaire.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre des schémas de vélo-routes et voies vertes, européen et national, les pistes cyclables de ces deux départements sont projetées le long du littoral. Leur connexion devrait intervenir entre les territoires des communes de Quend et de Conchil-le-Temple en aval du pont routier de l'Authie. Néanmoins, la fréquentation de la voirie automobile et l'étroitesse du pont routier ne permettent pas d'assurer une sécurité des cyclistes dans le cadre d'une éventuelle connexion cyclable. L'objectif du projet est donc de réaliser la connexion cyclable entre les départements du Pas-de-Calais et de la Somme en réalisant un ouvrage de franchissement au-dessus du fleuve "Authie", destiné aux modes de circulation "doux", à l'emplacement des infrastructures routières existantes de l'ancien ouvrage de franchissement détruit au cours de la seconde guerre mondiale.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Chantier lié à l'aménagement de l'ouvrage de franchissement : aménagement de chantier sur terrain actuellement en friche (pas de déboisement à réaliser)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La sécurité des usagers des modes de déplacement "doux" sera améliorée grâce à l'ouvrage de franchissement aménagé leur étant dédié exclusivement et permettra de réduire le trafic sur la zone. Le projet ne provoquera pas d'impacts négatifs sur le reste du territoire de par sa nature de modes de déplacement "doux". Aucune nuisance sonore ou olfactive n'est à prévoir dans le cadre de ce projet.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Enquête publique de type Bouchardeau si projet soumis à étude d'impact, Autorisation ou Déclaration au titre de la loi sur l'Eau comprenant aussi l'étude d'incidences sur les sites NATURA 2000, demande d'autorisation de travaux en site classé/site inscrit

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact (article R122-2 et R122-3 du Code de l'Environnement)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise de la zone aménagée (ouvrage d'une portée de 60 mètres pour une largeur de 3 mètres)	Environ 180 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Quend - Lieu dit du "Pont à Cailloux"
Conchil le Temple

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 38 ' 36 " Lat. 50 ° 21 ' 04 " 1

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Quend (80120)
Conchil le Temple (62180)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Ce projet est compris dans le cadre du Plan Vélo Baie de Somme, plan d'aménagement des pistes cyclables sur le littoral du département de la Somme.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain en friche et absence d'ouvrage de franchissement du fleuve (démoli au cours de la Seconde Guerre Mondiale). L'infrastructure routière est encore présente.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** **Non**

POS de la commune de Quend (approuvé en date du 10/11/1992)

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les

règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune de Conchil-le-Temple (préfecture en date du 04/08/2003)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1: Rive nord de la Baie d'Authie; Complexe humide arrière littoral de Waben et Conchil le Temple; Bois de la Commanderie à Conchil le Temple, Baie de la Somme, Parc ornithologique du Marquenterre et champ neuf, bocage poldérien de Froise; cours de l'Authie; Marais et coteaux associés; marais arrière littoraux picards; Vallée du Pendé et basse vallée de la Maye; Marais du Crotoy; Massif dunaire du Marquenterre entre la Baie de l'Authie et la Baie de Somme; Polders du sud de la baie de l'Authie ZNIEFF de type 2: la basse vallée de l'Authie et ses versants entre Douriez et l'estuaire, Plaine Maritime Picarde
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quend (80120), Conchil le Temple (62180)
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le lieu dit du "Pont à Cailloux" se situe à la frontière du périmètre du Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Classé : Le Marquenterre Site inscrit : Le littoral picard
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site d'importance communautaire : Prairies et marais tourbeux de la basse vallée de l'Authie; Baie de Canche et couloir des trois estuaires; Estuaires et littoral Picard; Marais arrière littoraux picards; Vallée de l'Authie Zone de protection spéciale : Estuaires picards (Baie de Somme et d'Authie); Marais arrière littoraux picards; Vallée de l'Authie
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ouvrage de franchissement sera aménagé en lieu et place de l'ancien "Pont à Cailloux", détruit au cours de la seconde Guerre Mondiale, où l'infrastructure routière est présente
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les impacts paysagers seront réduits étant donné qu'il a été décidé de réaliser cet ouvrage de franchissement en prenant l'option d'aménagement d'un arc afin de garantir le maximum de transparence.</p> <p>De plus, ce projet s'inscrit en continuité avec le patrimoine architectural existant.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

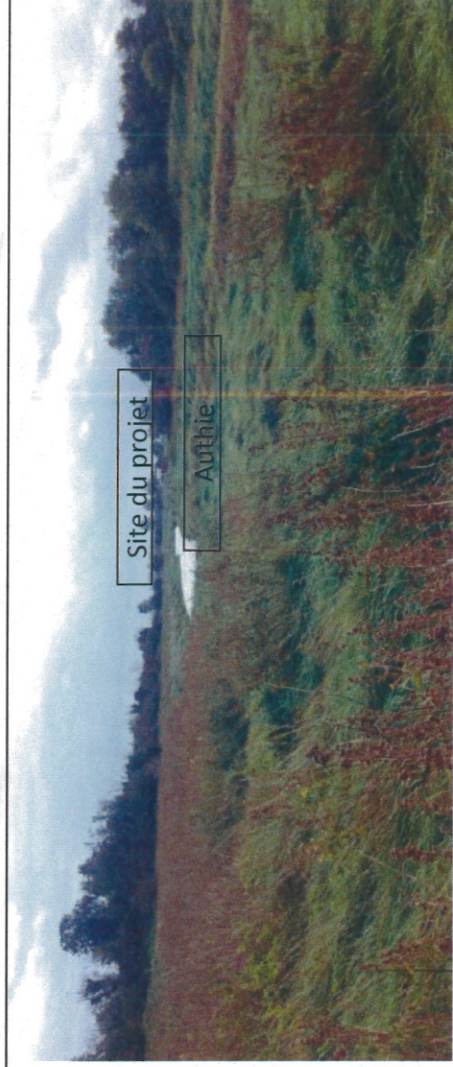
Fait à Abbeville le, 29/01/2014

Signature

Jean-Claude BUISINE
Président

Annexe 3 : Photographies de la zone d'implantation

Le site du projet et son environnement proche : vue depuis l'ouvrage de franchissement routier de la RD940



Date de la prise de vue : Décembre 2013

Le site du projet et son environnement proche : vue depuis la berge rive gauche de l'Authie



Date de la prise de vue : Septembre 2013

Annexe 4 : Avant projet retenu



Annexe 5 : Abords du projet

